



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



RAPPORT D'ACTIVITÉ

# FSPN 2025

FÉDÉRATION SPORTIVE  
DE LA POLICE NATIONALE







**Christian LAJARRIGE,**  
Président de la FSPN

## **/ AVANT PROPOS DU PRÉSIDENT**

*En ce début d'année 2026, j'ai plaisir à vous retrouver à travers ce nouveau Rapport Annuel d'Activité, le troisième, qui vient dresser le bilan d'une année « passerelle » entre deux années olympiques.*

*Je vous écrivais l'an dernier que 2024 avait été historique en nombre de licenciés. C'était sans compter 2025 qui a battu tous les records avec plus de 40 000 Adhérents! Merci à vous toutes et vous tous pour votre confiance.*

*Mais je souhaite surtout remercier les présidents et dirigeants d'association, et plus généralement l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au quotidien pour vous apporter une offre sportive diversifiée et le plus possible en adéquation avec vos attentes.*

*Je tiens à souligner également l'action de nos 31 « permanents » présents en ligues comme au siège. À travers le témoignage de certains d'entre eux, c'est l'ensemble de la communauté agissante de la FSPN que j'ai voulu mettre à l'honneur.*

*2025 aura été une année prolifique pour la fédération en termes de conventions, plans d'actions et documents qui nous engagent pour les prochaines années.*

*En premier lieu, l'instruction DGPN N°21/2025 signée par M. le DGPN relative à la pratique et au développement des activités physiques et sportives au sein de la FSPN est venue fixer les règles de la participation des agents de la police nationale aux activités de la fédération, se substituant à l'ancienne instruction de 2010.*

*La convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) et la convention relative à la mise à disposition des agents (CMAD) ont aussi été renouvelées avec la DGPN et la DRHFS pour une nouvelle période de quatre ans.*

*D'autres textes, non moins importants ont également été rédigés, en lien cette fois avec les instances sportives ministérielles, dont l'Agence Nationale du Sport au premier rang*

*desquels un nouveau projet sportif fédéral, qui définit 4 axes stratégiques pour la prochaine olympiade, au terme d'une consultation en interne. Vous aurez loisir de les découvrir en parcourant le rapport et par là-même de mieux connaître les engagements de la fédération.*

*Un plan de prévention des violences permettant d'identifier les situations à risque et de définir les mesures de prévention à mettre en œuvre et un plan d'action reprenant les 15 engagements écoresponsables priorisés par le ministère des sports ont également été signés et doivent nous mobiliser.*

*À ce titre, je remercie nos autorités de tutelle au sein du Ministère de l'Intérieur pour leur écoute et leur soutien ainsi que l'ANS et le CNOSF pour leur accompagnement et leurs conseils précieux.*

*Tous ces documents qui fixent nos axes de développement et nous engagent vis-à-vis de nos autorités administratives et sportives, vous pouvez désormais les consulter sur notre nouveau site internet sportpolice.fr, totalement repensé pour une navigation plus fluide et une recherche facilitée de l'information.*

*N'hésitez pas à vous y rendre pour retrouver toutes les informations utiles de la fédération, de votre ligue et celles sur les événements sportifs passés ou futurs.*

*Comme chaque année, vous pourrez découvrir le bilan des championnats d'Europe et de France, des coupes de France ainsi que des Team police.*

*En 2026, la FSPN continuera à se mobiliser pour vous permettre de pleinement vous épanouir dans votre pratique sportive quels que soient votre niveau et vos objectifs. Telle est notre ambition et je sais pouvoir compter sur vous pour poursuivre et renforcer encore notre action.*

*Bonne lecture.*

# / LA FSPN EN BREF

La FSPN une association sportive loi 1901, multisports, agréée par le Ministère des Sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français.

Créée en novembre 1947, sous la forme d'une fédération multisports, elle a pour vocation à rassembler le plus largement les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur désireux d'entretenir leur condition physique à travers la pratique d'une activité sportive de compétition ou de loisir.

La fédération est présente sur le territoire national et comptait, fin 2024, plus de 31 000 licenciés et propose plus d'une quarantaine de disciplines.

Soucieuse de son développement, elle adapte et innove en permanence son offre pour toucher et satisfaire le plus grand nombre.

## ORGANISATION

31 policiers sont mis à disposition de la FSPN (répartis en métropole) au sein du siège fédéral et dans 8 ligues régionales. Ils ont en charge l'animation sportive de leur ressort et organisent des manifestations sportives nationales et locales. La FSPN compte également 11 comités départementaux.

Chacune de ses entités compte des élus qui déterminent la politique sportive dans leur ressort de compétences territoriales.

### Politique fédérale

Les orientations de la politique sportive de la Fédération Sportive de la Police Nationale se basent sur deux organes essentiels :

- **Le Comité Directeur** dirigé par le Président de la fédération, à l'origine des évolutions de nature statutaires et réglementaires. Il est composé de 28 membres élus, de tous corps et de toutes directions ainsi que quelques retraités et extérieurs.
- **L'assemblée générale** de la fédération regroupe les représentants de l'ensemble des licenciés qui votent la politique proposée par le comité directeur.

## OBJECTIFS

### 1. Proposer une grande diversité d'activités physiques et sportives

- La primauté des pratiques d'endurance
- La course à pied
- Le cyclisme
- L'intérêt de certaines pratiques collectives
- L'apport des sports de combats
- Le renforcement musculaire
- Les activités de loisirs et sport santé
- Les activités de compétitions

### 2. Faciliter l'accès aux événements grands publics

### 3. Mutualiser les compétitions FSPN avec celles des métiers de la sécurité (gendarmes, pompiers...)

## PUBLICS VISÉS

- Les jeunes policiers
- Les publics administratifs
- Les policiers de terrain
- Le public féminin
- Les publics de retour de blessures/ de maladie ou en situation de handicap

## LES MISSIONS PRINCIPALES DE LA FSPN

### 1. La condition physique des fonctionnaires de police

#### 2. La qualité de vie au travail

- La cohésion
- L'ambiance

#### Propositions :

- Pratique sportive locale et participation à des événements sportifs externes.
- Les communications dans le cadre du Programme de Mobilisation contre le Suicide (PMS)

### 3. La valorisation de l'image de la Police Nationale

#### Publics visés :

- Les scolaires

#### Actions principales :

- Actions conjointes avec les services de recrutement
- Mobilisation des équipes de France de Police sur des actions de proximité.
- Actions de communication en partenariat avec le CNOSF.
- Conventions avec des fédérations délégataires « Ensemble pour un avenir citoyen »

## CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ EN 2025

**41 209** licenciés  
• 9 923 femmes  
• 31 286 hommes

**7** nouvelles salles de sport (dans des commissariats et école de police) équipées et financées par la FSPN et ses partenaires.

**528** associations affiliées  
dont **33** nouvelles en 2025 et par conséquent **33** appareils de cardio (plan fédéral).

**9** participations à la Mission d'accompagnement des Blessés

**53** disciplines individuelles et collectives

**96** événements sportifs de masse

► Dont **10** Team Police : le Trail du Ventoux, la Corima, Tri des FSI, Mud Houch, La vache qui rit, la ronde Picarde, Paris-Versailles, la Parisienne, Veni Vici, la Saint-Nicolas. 1267 policiers participants.

**13** Championnats et coupe de France Police

**4** Championnats d'Europe Police  
► **7** médailles (5 argent et 2 bronze)

Organisation du *Challenge des écoles*, avec

**11** écoles de police participantes et 1 équipe de l'Académie de Police. (édition 2025, remportée par l'ENP Périgueux)

**12** journées familles

**71** actions en école de police

**915** actions organisées par les ligues régionales de la FSPN

**45** Journées féminines

**34** rencontres sportives avec différents acteurs de la sécurité

**4 970** actions organisées par les ligues et les associations



# / 1. LES TEXTES :

## Les textes de la DGPN sur le sport FSPN :

La Direction Générale de la Police Nationale a rédigé **une nouvelle instruction (21/2025)** concernant la pratique et le développement des activités physiques et sportives dans le cadre de la Fédération Sportive de la Police Nationale (FSPN).

**L'instruction n°2010-5528-D du 29 juillet 2010** relative à la pratique et au développement des activités physiques et sportives dans le cadre de la FSPN **et l'Instruction n°2009-8388D du 31 décembre 2009** relative aux équipes de France de la FSPN sont abrogées.

**La convention DGPN/FSPN du 10 juillet 2024** pour l'utilisation des salles de sport, permet de fixer les conditions de mise à disposition de la FSPN de tout ou partie des espaces dédiés à la pratique sportive dans les services de police. Elle garantit les règles d'utilisation et de couverture pour les utilisateurs.

## Le Projet Sportif Fédéral :

Dans la dynamique de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 le Projet Sportif Fédéral (PSF) doit s'inscrire dans l'objectif de faire du sport un levier de santé, d'inclusion et de développement des pratiques durables.

La FSPN a interrogé ses 528 associations. Les réponses de ses licenciés ont permis de fixer ses orientations territoriales prioritaires en matière de développement des pratiques, en cohérence avec sa stratégie nationale et ses engagements pris au titre de sa délégation obtenue avec le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la vie associative et résultant du contrat d'engagement républicain confortant le respect des principes de la République ainsi que du décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021.

## TENDANCES ET ATTENTES



UNE PRATIQUE CENTRÉE SUR LA SANTÉ, LA SOUPLASSE ET L'AUTONOMIE

DES BESOINS FONDAMENTAUX, CONCRETS ET RÉCURRENTS

UNE RELATION FÉDÉRATION-ASSOCIATIONS À STABILISER  
ET À RENDRE PLUS TANGIBLE

## PROJET SPORTIF FEDERAL



2025-2028



## LES AXES STRATEGIQUES



## AXE 1 : FAVORISER UN ACCES EQUITABLE



- ACTION N°2**

Mettre en place un programme "Relance locale", combinant appui administratif et accompagnement avec les agents permanents de la FSPN, déployés en ligues (RAF et CTR), échange et partage de bonnes pratiques entre associations
- ACTION N°3**

Pérenniser le plan Ulysse pour soutenir la création des associations
- ACTION N°5**

Faciliter la mutualisation avec d'autres structures (associations civiles, SDIS, collectivités) grâce à des conventions types et un appui juridique simplifié

**• ACTION N°1**

Cartographier les zones à faible couverture, pour cibler les territoires prioritaires y compris ultra-marins



**• ACTION N°4**

Mobiliser les relais internes (chefs de service, encadrants motivés, référents bénévoles) comme vecteurs de diffusion et de soutien local

**• ACTION N°6**

Valoriser les Initiatives locales, en relayant les réussites sur les canaux fédéraux et en créant un effet d'entraînement

### CAP 2028 : NOS AMBITIONS CONCRÈTES

Cette trajectoire illustre les progrès attendus sur la période du plan. Elle donne une vision claire du chemin à parcourir pour rendre l'offre sportive plus équitable sur l'ensemble du territoire.

Situation actuelle	Objectifs visés en 2028
Couverture sportive inégale, zones blanches non repérées	Cartographie actualisée, couverture plus homogène sur le territoire
Faible émergence d'associations en zones isolées	Appui systématisé à la création/reprise d'associations en territoires prioritaires
Offre sportive peu accessible hors des grands pôles	Formats mobiles déployés dans au moins 50% des zones à faible densité
Portage local dépendant de quelques bénévoles isolés	Présence d'un référent ou relais local identifié dans chaque zone ciblée
Initiatives locales peu valorisées à l'échelle fédérale	Mise en lumière régulière des projets réussis via les outils de communication FSPN

## AXE 2 : CONSOLIDER LES ASSOCIATIONS ET ACCOMPAGNER LES BENEVOLES



### PLAN D'ACTIONS

#### • ACTION N°1

Déployer une offre de formation fédérale modulaire, avec des formats courts, concrets et accessibles en ligne (gestion, financement, communication, RH, etc.)

#### • ACTION N°2

Mettre à disposition une "boîte à outils associations", régulièrement actualisée : documents types, fiches pratiques, tutoriels



#### • ACTION N°3

Valoriser l'engagement bénévole à travers des dispositifs de reconnaissance symbolique (visibilité dans les outils FSPN, événements fédéraux, attestations)



#### • ACTION N°4

Former et outiller les relais territoriaux : élus et agents permanents de la FSPN, déployés en ligues (RAF et CTR) pour renforcer leur rôle d'animation, de simplification des démarches administratives et d'accompagnement au plus près du terrain



### CAP 2028 : NOS AMBITIONS CONCRÈTES

Cette trajectoire vise à rendre les associations plus solides, autonomes et attractives, tout en revalorisant l'engagement de celles et ceux qui les font vivre au quotidien.

Situation actuelle	Objectifs visés en 2028
Gouvernance fragile, dépendance à un noyau réduit de bénévoles	Associations structurées, avec un partage des rôles et des outils adaptés
Dirigeants en attente de soutien, peu formés	Offre de formation accessible et modulable pour tous les profils
Ressources administratives dispersées ou inconnues	Boîte à outils centralisée et largement diffusée
Isolement de certaines associations	Dispositif de parrainage entre associations fonctionnel et identifié
Faible reconnaissance du rôle des bénévoles	Valorisation systématique et publique de l'engagement associatif

## AXE 3 : DEPLOYER UNE OFFRE SPORTIVE ADAPTEE



### PLAN D'ACTIONS

#### • ACTION N°1

Développer une gamme d'activités sport-santé, avec un accompagnement spécifique pour les associations

#### • ACTION N°2

Créer des formats courts et adaptables, praticables sur le lieu de travail ou en horaires décalés (micro-séances, challenges, modules en ligne)



#### • ACTION N°3

Intégrer les pratiques féminines, mixtes et intergénérationnelles, au sein des associations et dans les événements (journées bien-être, raids multisports, journées de cohésion...)



#### • ACTION N°4

Sensibiliser les chefs de service, les responsables RH, hiérarchies de proximité sur l'intérêt de la pratique sportive.

#### • ACTION N°5

Documenter et partager les réussites, pour créer un effet d'exemplarité à l'échelle du réseau

### CAP 2028 : NOS AMBITIONS CONCRÈTES

L'objectif est de passer d'une offre centrée sur quelques disciplines classiques à une offre souple, inclusive, et structurée autour du bien-être des agents à tous les âges de leur parcours professionnel.

Situation actuelle	Objectifs visés en 2028
Offre concentrée sur musculation/cardio, peu différenciée	Gamme élargie intégrant sport-santé, pratiques féminines et intergénérationnelles
Difficulté d'accès à l'activité pour les agents en horaires décalés	Formats souples et adaptés présents dans une majorité des associations
Faible reconnaissance RH du sport en service	Inciter et accompagner la mise en place de journées cohésion par les chefs de service
Peu de données sur les effets de l'offre sportive	Capitalisation et valorisation d'initiatives locales à l'échelle nationale

## AXE 4 : VALORISER LES ASSOCIATIONS ET RENFORCER LA VISIBILITE



### PLAN D'ACTIONS

#### • ACTION N°1

- Rénover le site Internet de la FSPN pour mieux faire rayonner la FSPN et apporter davantage de services

#### • ACTION N°2

Déployer un plan de communication fédérale structuré : Infolettre régulière, valorisation d'initiatives locales, déploiement des actions et projets prioritaires...



#### • ACTION N°3

Rendre visible la mise en œuvre du plan, avec des temps de bilan, des indicateurs partagés et des points d'étape en ligue



#### • ACTION N°4

- Faciliter l'identification des interlocuteurs FSPN (référénts territoriaux, contacts thématiques) pour renforcer le lien de proximité



### CAP 2028 : NOS AMBITIONS CONCRETES

L'ambition est de transformer la perception de la FSPN : d'un acteur lointain et peu visible à une fédération de proximité, lisible et mobilisatrice, au service de toutes ses associations.

Situation actuelle	Objectifs visés en 2028
Communication perçue comme partielle, descendante	Dispositif régulier, multicanal, interactif, relayé localement
Faible visibilité des réussites locales	Mise en avant systématique dans les outils de communication fédéraux
Faible identification des contacts FSPN	Référénts clairs, disponibles, identifiés par toutes ses associations

## MISE EN OEUVRE ET PILOTAGE



### HIVER 2025

#### LANCEMENT ET MOBILISATION

- Diffusion du plan auprès de l'ensemble des associations, comités, ligues et partenaires
- Organisation de webinaires, réunions de ligue et temps d'échange pour faciliter l'appropriation.

### 2027

#### GÉNÉRALISATION ET CONSOLIDATION

- Renforcement des actions sur l'ensemble du territoire
- Ajustements en fonction des retours du terrain et de l'évaluation intermédiaire
- Renforcement du suivi par indicateurs partagés entre siège, ligues et associations.

### 2026

#### STRUCTURATION DES ACTIONS PRIORITAIRES

- Mise à disposition des premiers outils fédéraux (ressources, fiches-action, trame de suivi)
- Déploiement des premières actions structurantes dans chaque axe (relance locale, boîte à outils associations, modules sport-santé, communication)
- Suivi rapproché des territoires pilotes ou en tension
- Réalisation d'un premier point d'étape partagé à mi-année.

### 2028

#### ÉVALUATION FINALE ET PROJECTION

- Réalisation d'un bilan global du plan à l'échelle nationale et régionale
- Capitalisation des bonnes pratiques
- Lancement des travaux préparatoires au prochain cycle stratégique.

### 01. Une boîte à outils partagée

- Une plateforme centralisée rassemblera :
  - modules de documents (statuts, conventions, bilans) ;
  - fiches-action thématiques, déclinées par axe du plan, avec objectifs, publics, étapes de mise en œuvre et exemples inspirants ;
  - guides méthodologiques et outils d'animation locale ;
  - ressources sport-santé et supports visuels.

### 02. Une offre de formation accessible

- Mise en place de modules courts et progressifs, accessibles en ligne et en présentiel, autour de thèmes concrets : vie associative, gestion, mobilisation de bénévoles, communication locale, sport-santé...
- Développement d'un parcours de formation "dirigeant bénévole", en lien avec les besoins exprimés par les associations.

### 03. Une communication fédérale active

- Organisation de webinaires réguliers, animés par la FSPN ou les ligues, pour informer, échanger et valoriser les actions
- Des temps forts d'animation en ligue pour relayer les initiatives locales et partager les retours d'expérience ;
- Une présence numérique renforcée (site, réseaux sociaux) avec formats accessibles
- Des kits de communication prêts à l'emploi pour les associations.

### 04. Une animation de proximité

- Les agents permanents de la FSPN, déployés en ligues (RAF et CTR) disposeront d'outils mutualisés pour animer, suivre et relayer les actions localement
- Des référents de territoire pourront être identifiés pour appuyer la diffusion des outils et encourager les dynamiques de réseau.

## Le plan prévention des violences :

### Introduction

Les victimes et lieux de violences sont multiples : maltraitance infantile, violences scolaires, violences au sein du couple, en milieu professionnel...

Parce qu'il est générateur de beaucoup de contacts, de recherche de performance, et de compétition, le milieu du sport n'est pas épargné, avec les violences verbales ou physiques qui se multiplient contre les arbitres, les joueurs et même entre les supporters. Dans de telles situations, l'image des sportifs et des fédérations est écornée.

Cependant, il est possible de prévenir la violence par des actions visant à intervenir à différents niveaux de la pratique sportive. Et les fédérations ont tout intérêt à les prévenir pour la préservation de leur image.

La Fédération Sportive de la Police Nationale (FSPN), bien que moins concernée par ces phénomènes, au regard de la typologie de ses licenciés (principalement des agents de la police nationale avec peu d'enfants participants aux événements), a élaboré un Plan de Prévention des Violences (PPV).

Il vise à prévenir l'ensemble des comportements problématiques listés par le ministère des Sports, et qui n'ont pas leur place dans la pratique sportive au sein de la FSPN :

- bizutage ;
- cyberviolences ;
- discriminations ;
- emprise ;
- haine anti-LGBT+ ;
- harcèlement ;
- incivilités ;
- violences physiques, morales, verbales, sexistes et sexuelles.

En effet, la FSPN tout comme les autres fédérations sportives, porte tout d'abord les valeurs du sport du dépassement de soi, de l'effort, du respect des règles et des autres. Ces valeurs s'op-

posent par essence à la violence. Elle a également vocation à rassembler le plus largement possible car elle a la particularité d'être une fédération multisports, et ouverte aux extérieurs de la corporation des policiers nationaux.

En outre, le « sport policier » apparaît comme spécifiquement vecteur de cohésion parce qu'il contribue à diffuser auprès du public une image rassurante, professionnelle et positive de sa police nationale.

Le PPV de la FSPN, vise la protection des pratiquants et la préservation de leur intégrité physique et psychologique.

La FSPN a par ailleurs, élaboré une charte d'éthique et de déontologie, et ajouté dans ses statuts et règlements, une commission d'éthique et de déontologie. Cette dernière est chargée de :

- établir les directives d'éthique et de déontologie, les mettre à disposition de l'ensemble des instances de la fédération et de ses adhérents, et de veiller à leur respect,
- se prononcer sur toute question éthique et déontologique, qui est portée à sa connaissance par écrit dont la confidentialité est assurée,
- porter à la connaissance du secrétaire de la fédération, et du président de la commission de discipline, tout fait relevant de la commission de discipline,
- établir un rapport annuel d'activité avec avis et recommandation de la commission pour transmission au ministère des sports ainsi qu'au comité directeur fédéral de la fédération, et communiqué lors de l'assemblée générale.

Les membres de cette commission ainsi que sa présidence, ont chacun une adresse électronique respective dont le contact est disponible sur le site Internet de la fédération (**commissionethique@sportpolice.fr** et **presidencecommissionethique@sportpolice.fr**).

**Dans ses statuts, la FSPN dispose également d'un règlement disciplinaire et de deux commissions de discipline, une de première instance et l'autre en tant que supérieure d'appel.**

**Le code de déontologie commun à la police nationale et à la gendarmerie nationale fait aussi partie des textes de références de la FSPN.**

## 2. L'identification des situations à risques

La FSPN a identifié trois situations à risques au regard de sa pratique fédérale.

**L'emprise** tout d'abord, et plus particulièrement dans l'encadrement des mineurs lors de relations duales entraîneurs/entraînés, et/ou en présence dans les encadrements de la part de personnalités jouissants d'une très forte notoriété sportive et/ou décisionnelle. **Dans l'enceinte sportive** ensuite, la violence peut être constituée d'acte isolé ou de groupe, sur le temps de jeu par les sportifs et/ou les supporters, notamment en cas de climat de fortes rivalités.

En outre, hors de la pratique sportive la violence peut également émerger avec : **les vestiaires, les réseaux sociaux, les différentes messageries, les soirées festives, ainsi que dans le cadre de déplacement ou de séjours avec nuitées.**

## 3. La sensibilisation / formation des encadrants, des dirigeants, des bénévoles, des pratiquants et des parents :

Concernant la sensibilisation, la fédération dispose des ressources internes de la police nationale.

Chaque agent est formé dans son cursus initial ou peut suivre à tout moment dans sa carrière en formation continue ou en e-learning, trois formations sur le sujet : « Diversité et égalité professionnelle entre les femmes et les hommes », ainsi qu'« Accueil et audition des victimes de violences sexistes et sexuelles », et « Violences conjugales et évaluation du danger ».

Une vingtaine d'articles ont été publiés en 2024 sur l'intranet du ministère de l'Intérieur pour relayer les initiatives nationales et locales et sensibiliser les agents en matière d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations.

La parution du rapport 2024 du Haut Conseil à l'Égalité entre les Hommes et les Femmes sur l'état du sexisme en France a également été relayée sur l'intranet du ministère.

Enfin, des actions de communication et de sensibilisation sont développées lors des journées nationales et internationales telle que le 08/03/2025 à l'occasion de la journée de la femme.

Par ailleurs, **le dopage** étant dangereux à terme pour la santé et la vie de celui qui le pratique, pouvant de ce fait être considéré comme une violence envers soi-même, une page est également consacrée à l'Agence Française de lutte antidopage.

## 4. L'accueil et la libération de la parole, et le traitement des signalements

### a) Le traitement du signalement :

**Une page dédiée à la prévention et la lutte contre les violences est directement accessible depuis la page d'accueil du site internet de la fédération** avec la précision du contact référent prévention des violences pour la FSPN : **severine.lanoue@sportpolice.fr**

La page affiche l'interface de déclaration Signal-discri de l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN), qui est anonyme, confidentielle et gratuite. Elle présente également l'adresse électronique **signal-sports@sports.gouv.fr**, permettant au ministère des Sports de centraliser l'ensemble des signalements de violences concernant l'ensemble des fédérations sportives.

En cas de réception d'un signalement pour des faits de violences, il y a tout d'abord une autonomie des trois procédures administratives, judiciaire et fédérale. Il y a également une articulation entre les trois avec le respect et la mise en œuvre de la fédération des sanctions prises dans le cadre des procédures. La fédération pourra se constituer partie civile en ce qui concerne les infractions portant un préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs de leurs licenciés et des associations qui en sont membres (article L. 131-10 du Code du sport).

Pour la partie fédérale, les textes encadrant la FSPN prévoient la saisine des commissions : disciplinaire de première instance, et/ou d'éthique et de déontologie, ainsi que leurs modalités d'exercice (instruction, auditions, délais, barèmes de sanctions...). Dans l'optique de prévenir d'autres faits, une publication anonymisée des décisions des commissions d'éthique et de déontologie, et de discipline est prévue.

De plus, chaque année, le site fédéral fait l'objet d'une publication du rapport d'activité annuel de ces deux commissions.

### **b) L'accompagnement des victimes :**

La Police nationale dispose d'une adresse électronique **Policiers-victimes@interieur.gouv.fr**, et d'un numéro gratuit 7j/7j de 05h à 23h : 08 00 95 00 17 pour les policiers et membres de leur famille, victime d'une agression, de violences, d'injures dans un cadre professionnel ou privé en raison de leur qualité de policier.

De plus, un réseau interne de psychologues (SSPO) est joignable de 09h à 18h au : 08 05 20 17 17, ainsi qu'un réseau externe de psychologues 24h/24h au 08 05 23 04 05. Cet accompagnement est corrélé à un service de médecine de prévention (01 40 07 25 00).

### **c) La désignation d'un référent « lutte contre les violences » :**

Mentionné sur une page du site Internet Sportpolice.fr, dédiée à la prévention et la lutte contre les violences, ainsi que sur le portail des fédérations du ministère des Sports. Le référent de la FSPN (**severine.lanoue@sportpolice.fr**) assure une mission de veille et de coordination au sein de la fédération sur les sujets de lutte contre les violences, notamment sexistes et sexuelles.

Il est informé de l'ensemble des signalements. Il en assure un suivi et veille à ce que la diffusion des éléments du signalement s'inscrive dans un cadre confidentiel, proportionné et strictement nécessaire. Il est prévu comme l'interlocuteur privilégié des autorités administratives et ministérielles dans le cadre de la conduite des enquêtes administratives. De plus, il réceptionnera les éventuels retours d'incapacités à la suite des passages des identités au contrôle d'honorabilité des individus soumis au titre de l'article L. 212-9 du code du sport (encadrants, dirigeants, et arbitres).

## **5. Le partage d'informations sur le site internet fédéral :**

Une page dédiée à la prévention et la lutte contre toute forme de violence, a été ajoutée sous forme de widget, au niveau de la page d'accueil du site internet de la FSPN (sportpolice.fr) Elle indique les numéros nationaux relatifs aux violences, le mail de la cellule nationale de signalements des violences liées à la Police nationale (ministère de l'Intérieur) et au sport (Ministère des Sports), et le Règlo'sport (outil permettant de détecter une violence).

## Le plan éco responsabilité :

Le ministère des sports a élaboré un plan de sobriété énergétique du sport qu'il a adapté aux sièges des fédérations sportives et des ligues.

Les présidents des fédérations ont dû signer une charte qui énumère les 15 engagements qui portent sur l'alimentation responsable, la mobilité durable, la gestion des déchets, la consommation d'eau et d'énergie, la protection des espaces naturels et de la biodiversité, l'inclusion, la lutte contre les discriminations, l'éducation au développement durable...

### LES 15 ENGAGEMENTS ÉCORESPONSABLES DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES ET LIGUES DE SPORT PROFESSIONNEL NOS ENGAGEMENTS COMMUNS D'ICI 4 ANS

Face à l'accélération du dérèglement climatique, que les dernières années ont rendue particulièrement perceptible, la montée en puissance de la transition écologique est un impératif pour tous les secteurs économiques.

Si, à l'échelle du pays, le secteur du sport représente moins de 1% de la consommation énergétique totale, son poids économique, et plus encore sa visibilité médiatique et symbolique, lui confèrent une responsabilité toute particulière.

Les fédérations sportives et les ligues de sport professionnel ont un rôle et un devoir d'exemplarité en la matière, notamment du fait de leur participation à l'exécution de missions de service public. Elles peuvent contribuer à façonner durablement les comportements et habitudes de leurs ligues, comités et clubs affiliés ou agréés, partenaires et prestataires.

Afin d'éviter des mesures subies et, plus largement, d'engager les acteurs du sport dans une démarche volontaire de développement durable et de préservation de l'environnement, 15 objectifs écoresponsables ont été priorisés. Le terme d'écoresponsabilité englobe l'ensemble des notions autour des termes développement durable et désigne plus précisément le fait d'intégrer dans l'organisation de son activité une démarche visant à minimiser ses impacts environnementaux tout en maximisant ses impacts sociaux ou sociétaux.

Ces mesures, co-construites avec les parties prenantes, traduisent la volonté des acteurs du sport de s'engager dans une démarche ambitieuse, responsable et concrète, par laquelle ils veulent prendre toute leur part dans la réponse aux grands défis environnementaux, sociaux et sociétaux de ce siècle.

Nous, fédérations sportives et ligues de sport professionnel, nous nous engageons à tout mettre en œuvre afin d'atteindre, d'ici quatre ans, les 15 objectifs de cette charte pour lesquels l'activité du siège de notre fédération ou ligue est en responsabilité quotidiennement.

Pour cela, et afin d'assurer un travail efficient et pérenne, nous nous engageons à :

- remettre à la direction des Sports un plan d'actions d'ici fin juin 2025 ;
- mesurer et assurer un suivi de ces objectifs à l'aide d'indicateurs définis par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative (voir annexe 1). Un premier rapport d'avancement est attendu en septembre 2026, puis un tous les ans ;
- participer au réseau des référents développement durable (échanges de bonnes pratiques, recherche de solutions, etc.) ;
- informer nos administrateurs, nos structures affiliées ou agréées ainsi que tous nos prestataires, partenaires et adhérents de la signature de cette charte.

  
Marie Barsacq  
Ministre des Sports,  
de la Jeunesse et de la Vie associative

  
Christian LAJARRIGE  
Président  
Fédération Sportive de la Police Nationale

## INTRODUCTION



« Dans un monde confronté au changement climatique et à l'épuisement des ressources, chaque action compte. »

### • Pourquoi ce plan ?

- Loi n°20161087 pour la reconquête de la biodiversité institue la réparation du préjudice écologique et vise à responsabiliser les acteurs économiques pour protéger la nature et les écosystèmes."
- PNACC 2024-2030 (PREMIER PLAN NATIONAL D'ADAPTATION DU SPORT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE)
- Charte des 15 engagements écoresponsables des Fédérations Sportives et Ligues de Sport professionnel.

### • Contexte :

- Condition au renouvellement de l'agrément du ministère des Sports
- « Sport » et « police Nationale » = exemplarité

### • Objectif :

- Réduire son impact environnemental
- Mettre en œuvre des initiatives durables

# LES ENJEUX



**Environnemental**



**Social et  
sociétal**



**Economique et  
organisationnel**

A votre niveau (Ligue, comité, A.S, licencié), quel(s) engagement(s) pouvez-vous prendre ?

## 1 LIMITER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Moins de consommable même si nous sommes déjà limités dans le domaine. Favoriser le covoiturage qui est déjà en place

Faire le tri des déchets  
Limiter les consommations

Favoriser les transports collectifs et/ou urbains. Ramassage des déchets sur randonnées pedestre

## 2 LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Organisation d'événements mixtes quartiers/FSI/scolaires.  
Participation téléthon/octobre rose

2/3 courses inclusives (joelette) 1 évènement octobre rose et Movember avec don organisme 1 séminaires des AS

Organiser des journées cohésion dans les services

Créer au moins un événement inclusif

Se rapprocher d'associations ou d'organismes pour générer une cause commune. Notre écosystème sportif étant assez restreint sur ce sujet. Octobre Rose,...

## 3 SENSIBILISER, MOBILISER, FORMER

Un plan de nettoyage des plages pour les ligues qui le peuvent. Idem en montagne au printemps

Proposer des randonnées avec ramassage des déchets  
Communiquer plus sur les actions menées sur cette thématique

Randonnées avec ramassage des déchets

Toujours en communiquant sur la pratique du covoiturage. Certaines activités plus typées natures ( randonnée VTT) sont sensibilisés et même formée pour la CTL randonnée

## / 2. LE BENEVOLAT A LA FSPN

« Le bénévolat est l'action de la personne qui s'engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif »

La FSPN est forte de 5000 bénévoles qui sont l'exemple de cet engagement altruiste.

### Interview

#### d'Emmanuel Pin

##### Directeur Technique National

Bonjour Emmanuel, tu es le Directeur Technique National Lutte de la FSPN, un poste que tu occupes bénévolement, peux-tu te présenter un peu ?

*Je suis Emmanuel Pin, j'ai 53 ans et je suis engagé au sein de la Fédération Sportive de la Police Nationale depuis mon entrée dans la Police en 1993.*

*J'ai d'abord évolué comme athlète de haut niveau au sein de l'équipe Police en lutte, et fort de cette expérience de terrain et de haut niveau, je suis devenu entraîneur national en 2000, avant d'être nommé Directeur Technique National en 2007.*

*Au fil de ces années, j'ai pu mesurer pleinement les exigences de ce poste, les difficultés qu'il implique, mais également l'intérêt majeur qu'il représente pour le développement et la structuration de notre discipline. Cette expérience m'a permis de m'investir durablement dans la construction d'un cadre technique cohérent, au service de la performance, de l'encadrement et de la progression de nos athlètes.*

**Ta sélection sort d'un championnat d'Europe particulièrement réussi, peux-tu nous décrire le bilan de cette campagne européenne avec l'USPE ?**

*En effet, nous avons notre championnat d'Europe Police du 22 au 25 novembre 2025.*

*Cette compétition s'est soldée par 5 médailles sur 6 lutteurs engagés, 3 médailles d'argent et 2 médailles de bronze.*



*Emmanuel PIN et l'équipe de France de Lutte lors des derniers Championnats d'Europe de l'Union Sportive des Polices Européennes.*

**Comment procèdes-tu pour repérer les lutteurs au niveau national et constituer ta sélection ?**

*Je fonctionne principalement selon deux axes complémentaires.*

*Le premier consiste à organiser des regroupements nationaux afin d'observer les lutteurs en situation réelle, d'évaluer leur potentiel, leur engagement et leur capacité à évoluer dans une dynamique collective. Je m'appuie également sur leurs résultats aux championnats de France civils, qui constituent un indicateur objectif du niveau de performance.*

*Le second axe repose sur l'intégration de lutteurs au dispositif de recrutement de sportifs de haut niveau à la Mission Sport, ce qui permet d'avoir des athlètes de très bon niveau au sein de l'Equipe France Police, en étroite collaboration avec la Fédération Française de Lutte.*

*Cette double approche — détection sur la performance et accompagnement vers le haut niveau — me permet de constituer une sélection cohérente, compétitive et tournée vers l'excellence.*

**Quelle est ta priorité principale pour le développement de la discipline dans les prochaines années ?**

*Ma priorité est de maintenir et renforcer la dynamique de groupe ainsi que le sentiment d'appartenance à l'équipe de France Police de lutte. Cet esprit collectif est essentiel pour créer de la cohésion, de la motivation et une culture de la performance durable.*

*Cela passe nécessairement par l'organisation de regroupements réguliers de la sélection nationale. Ces temps communs permettent non seulement de travailler techniquement et physiquement, mais aussi de consolider les liens entre les athlètes.*

*Par ailleurs, je veille à élargir ponctuellement le champ d'action en intégrant d'autres combattants issus de disciplines voisines. Cela apporte une richesse supplémentaire aux stages, dynamise le travail collectif et permet également de faire découvrir la lutte au sein de la Police nationale. C'est une manière d'ouvrir la discipline, de susciter des vocations et de renforcer sa visibilité.*

**Que pourrait améliorer la FSPN pour rendre ses sélections nationales encore plus attractives selon toi ?**

*Pour renforcer l'attractivité des sélections nationales, il est essentiel de développer davantage la communication et la visibilité. Cela passe par une meilleure mise en lumière des activités menées tout au long de l'année, mais aussi par la valorisation des résultats obtenus au niveau international par nos sections.*

*Mettre en avant les parcours, les performances et l'engagement de nos athlètes contribue à créer une dynamique positive et à susciter l'envie de rejoindre les sélections.*

*Par ailleurs, la question des moyens est incontournable. Pour que les sélections puissent exister, se structurer et progresser durablement, il est nécessaire de disposer d'un budget adapté aux ambitions sportives. Les ressources financières conditionnent la qualité des stages, la participation aux compétitions internationales et l'accompagnement des sportifs vers le haut niveau.*

*Investir dans les sélections nationales, c'est investir dans la performance, mais aussi dans l'image et le rayonnement de la Fédération.*

**Enfin pour terminer, de ton côté, tu pratiques toi-même un sport avec la FSPN ? la lutte ou peut-être d'autres disciplines ?**

*Oui au sein de la FSPN je pratique d'autres sports notamment pour le maintien de la condition physique comme la musculation, la boxe en entraînement et également la course à pied.*

**Nous te remercions et te souhaitons une belle saison !**

**Interview**

**de Michael Abed**

**Conseiller Technique Ligue**



**Bonjour Michael, peux-tu te présenter un peu à nos lecteurs ?**

*Bonjour, je suis devenu conseiller Technique ligue IDF d'athlétisme il y a plus d'un an.*

**Peux-tu nous dire comment l'on devient CTL et à quoi consiste cette fonction bénévole ?**

*J'ai postulé car j'avais envie de m'investir encore plus au niveau de l'athlétisme pour les fonctionnaires de police qui en pratiquent.*

**Il y a beaucoup de coureurs et de coureuses sur la ligue IDF, c'est simple de les détecter pour qu'ils viennent sur les regroupements et stages ?**

*Cette fonction au niveau IDF est beaucoup plus importante que celle que j'avais avant comme Conseiller Technique départemental 75 car cela concerne toute l'Île-de-France.*

*Mon rôle est d'entraîner mais aussi de détecter de futurs potentiels coureuses et coureurs pour représenter l'IDF aux prochains championnats de France (cross, course sur route)*

**Combien organises-tu de regroupements au niveau régional dans une saison ?**

*J'arrive à faire des détachements tous les mois en variant les sites d'entraînements quand cela est possible.*

**Quels sont vos futurs objectifs sportifs avec la sélection IDF ? Stage ? course ? Championnat de France ?**

*Au mois de mai 2026, je vais organiser un stage d'athlétisme d'une semaine en aquitaine en vue de préparer les futurs championnats de France.*

*Merci Michael, nous te remercions pour ton investissement et te souhaitons une belle saison.*

## **Interview de Thomas Guerin** **Licencié FSPN et Directeur de course dans le sport automobile.**



**Bonjour Thomas, peux-tu te présenter un peu ?**

*Je m'appelle Thomas GUERIN. Je suis brigadier-chef de Police en fonction à la CRS AUTOROUTE RHÔNE-ALPES AUVERGNE à Chassieu depuis 2015. J'ai exercé précédemment au commissariat de police de Saint Etienne.*

*En parallèle de ma carrière dans la Police Nationale, je nourris une passion pour le sport moto depuis de nombreuses années. Cette passion est devenue un engagement associatif et fédéral. Je suis président d'un club moto, vice-président de la commission nationale de vitesse à la Fédération Française de Motocyclisme (FFM), et directeur de course pour des compétitions nationale et internationales de moto. Je mets mon énergie dans ces fonctions qui m'ont permis également d'avoir le statut d'arbitre de Haut niveau depuis 2021.*

**Peux-tu nous parler de tes fonctions sur les grandes compétitions motocyclistes ?**

*En tant que directeur de course pour des épreuves internationales de moto comme les 24 Heures Motos, je suis garant du bon déroulement de la compétition. Je veille ainsi au respect du règlement sportif, je coordonne les différents acteurs (commissaires de piste sur les épreuves), organisateurs et équipes techniques du circuit. Je gère les incidents de course, la gestion des horaires et la préparation matérielle de la piste et de l'épreuve. Je dois prendre les décisions en temps réel pour garantir la sécurité des pilotes. C'est un travail d'équipe avec tous les acteurs et je transmets toutes les informations des commissaires de piste aux officiels de la fédération internationale pour les éventuelles sanctions à prendre.*



**Comment arrives-tu à jongler entre ton métier de policier et les compétitions sur les lesquelles tu es engagé ?**

*Il faut un vrai équilibre et une organisation solide. Les deux activités sont exigeantes, chacune à sa façon. Les compétences que je développe dans un domaine nourrissent l'autre : gestion du stress, prise de décision rapide, sens des responsabilités, travail en équipe. Les compétences sont utiles tant sur les courses que dans le domaine judiciaire que j'exerce au travail.*

*Je m'appuie sur la compréhension de ma hiérarchie dans l'organisation du travail, de mes congés et sur une planification rigoureuse de mes engagements sportifs tout au long de l'année.*



**Quels sont tes prochains RDV sportifs ?**

*Outre le championnat de France SUPERBIKE, j'ai les 24 Heures motos au Mans du 14 au 19 avril 2026, le MOTO GP du 06 au 10 mai, le junior Gp du 25 au 28 mai à Magny-Cours et le Bol d'or du 17 au 20 septembre.*

**Fais-tu du sport avec la FSPN ?**

*Oui, je fais de la musculation dans la salle de notre association et du cardio-training pour me maintenir en forme.*

**Merci Thomas et bonne continuation !**

## **Interview de Laurent N'Guyen**

### **Ultra-traileur participant aux épreuves TEAM POLICE**

**Bonjour Laurent, peux-tu te présenter un peu ?**

*Je m'appelle Laurent N'Guyen, j'ai 36 ans. En poste à la DTSP 92 (BGO matériel) depuis 2017, je suis également le conseiller technique départemental depuis 2023. Mon parcours sportif a commencé en 2009, par des footings autour du lac d'Enghien-les-Bains. Ce qui n'était au départ qu'un loisir est devenu une véritable passion. Habitant à deux pas de la forêt de Montmorency, j'ai vite délaissé la route pour le trail, séduit par la beauté des paysages et le défi de la pleine nature.*



*Après une centaine de compétitions, deux souvenirs restent gravés, la technicité sauvage de la TDS (Les traces des ducs de Savoie) en 2022, 145 km et 9000m D+ entre Courmayeur et Chamonix) et l'énergie incroyable du Marathon de Paris 2024 pour son côté festif.*

*Aujourd'hui, mon objectif est de fédérer les collègues autour de ce sport. J'organise donc chaque mois une sortie trail dans la forêt de Montmorency. C'est un rendez-vous ouvert à tous les niveaux, sur des parcours de 15 à 20 km et 600m D+ environ, où l'effort se termine toujours par un moment de partage convivial autour d'un pot de l'amitié.*



**Tu es un habitué des Ultra-trails FFA mais tu participes aussi régulièrement à des épreuves du calendrier TEAM POLICE de la FSPN, qu'est-ce qui te motive à venir sur ces évènements ?**

*Depuis plusieurs années, je participe régulièrement aux courses proposées par la FSPN. Ce qui me motive avant tout, c'est l'aspect humain. Retrouver des amis que l'on ne croise pas au quotidien, échanger avec les responsables de la fédération, tout en gardant cet objectif de dépassement de soi.*

*Quand je ne porte pas de dossard sur les épreuves de la Team Police ou celles proposées en tant que Conseiller Technique Départemental, je m'implique comme bénévole, notamment sur le Trail des Châtaignes ou le 2T2M. C'est une autre façon de vivre ma passion.*

*Les événements Team Police sont toujours une réussite. Les épreuves sélectionnées sont à la fois festives et exigeantes, comme le Trail du Ventoux, que j'ai bouclé trois fois, ou encore la Veni Vici. C'est ce mélange de convivialité et de défi sportif qui me pousse à revenir chaque année.*

*L'ultra trail est un sport exigeant et demande une grosse charge d'entraînement.*

**Comment arrives-tu à gérer cela en plus de ton travail ?**

*Lorsqu'on s'attaque à l'ultra-trail, les*

*entraînements sont longs et intenses. Cela implique énormément d'heures à courir, à pédaler, sans oublier le renforcement musculaire, qui est primordial dans ce sport comme dans la vie de tous les jours.*

*Je pratique en moyenne 15 heures de sport par semaine, ce qui représente environ 80 à 120 km et 3000 à 4000m de D+.*

*J'optimise mes journées, vélotaf, environ 24 km aller-retour. Je pars très tôt, entre 5h30 et 5h45, pour libérer du temps d'entraînement. Dès que les températures remontent, je rallonge mes trajets ou j'enfile ma tenue de running une fois au service. Les soirs et week-ends, je passe mon temps libre dans la forêt de Montmorency sur mes parcours habituels.*

*Le fait d'avoir des horaires réguliers me permet de conserver le même cycle de sommeil et les mêmes heures de repas. Au début, il n'était pas simple de s'entraîner le soir après une journée de travail, mais le corps et l'esprit s'adaptent vite. Ce n'est pas une « obligation » mais pour être performant et tenir la distance, il faut savoir enfile ses baskets, peu importe la fatigue.*

*C'est devenu une routine et un besoin pour ma santé mentale. Mon mode de vie tourne autour de ce sport et, heureusement, ma conjointe pratique aussi le trail. Elle est très compréhensive et nous sommes parfaitement raccord sur ce point de vue.*

**La saison est déjà bien commencée, tu as participé à quelles courses pour le moment ? et quels sont tes prochains objectifs ?**

*Ma saison 2026 est particulièrement chargée avec trois objectifs majeurs, dont un qui s'est déjà déroulé le 21 mars.*

*Depuis début janvier, j'ai participé au Trail de Beaumont (Val d'Oise) 30 km 800mD+, au Trail du Glazig (Côtes d'Armor) 53 km 1300D+, puis au Trail du Cirque du Fer à Cheval 84km 3500D+ (Arbois, Jura). Sur ce dernier, j'avais à cœur d'améliorer mon chrono de 2025, contrat rempli, puisque j'ai gagné 20 minutes en terminant en 9h19.*

*La semaine suivante, j'étais à Bédoin pour le Trail du Mont-Ventoux (75 km 3900D+) avec la Team Police. Ayant laissé des plumes dans le Jura et étant tombé malade quelques jours*

*avant le départ, je n'étais pas certain de finir. Heureusement, mon collègue Olivier W. de la Team Police m'a poussé tout au long de la course, c'est grâce à lui que j'ai pu franchir la ligne d'arrivée.*

*Mon deuxième objectif sera de boucler la XGTV (Volcans d'Auvergne) 224 km 8000D+ le 12 mai. Je me lance dans l'inconnu total car je n'ai jamais dépassé les 175 km en course. Ce sera une grande première, en semi-autonomie avec cinq bases de vie. J'espère que la météo sera de notre côté pour ne pas compliquer la tâche.*

*Enfin, mon troisième et dernier objectif sera la Veni Vici (88 km 2500D+) avec la Team Police, entre Uzès et Nîmes. Pour l'avoir faite l'an dernier, je sais que le parcours à travers la garrigue est exigeant, une vraie «salade de cailloux» avec des relances qui brisent les jambes et le mental. Je vais la préparer au mieux pour ne pas subir les 20 derniers kilomètres comme l'an passé. Cette année, le parcours change de sens. D'après les puristes, la course devrait être plus simple. Je pars donc avec un léger avantage psychologique.*

#### **En quoi la FSPN est-elle importante pour toi ?**

*La FSPN rassemble des collègues de tous horizons. Lors des courses ou des entraînements, nous sommes tous mélangés, le grade et la fonction sont mis de côté et le tutoiement est primordial. Nous partageons la même passion et le même langage. Grâce à la fédération, j'ai pu rencontrer des personnes formidables, dont certaines sont devenues de véritables amis.*

*C'est le cas d'Olivier W, que j'ai rencontré via la FSPN, plus précisément lors du championnat de trail en avril 2025. Je ne suis pas certain qu'il*

*m'aurait poussé ainsi au Ventoux si nos chemins ne s'étaient pas croisés auparavant.*

*Le fait de représenter la FSPN sur les différentes courses avec nos maillots permet également de véhiculer une image positive de la Police Nationale auprès des citoyens. Généralement, la fédération met en place un stand à l'arrivée pour que les collègues puissent se changer ou se ravitailler. La banderole affichée est très visible et incite souvent les gens à nous poser des questions. Cela permet d'avoir une approche différente et de montrer un autre visage de la Police.*

**Merci Laurent nous te souhaitons une très belle saison sportive !**

## Interview de Sandra Barguain cycliste participante aux épreuves TEAM POLICE



### Bonjour Sandra, peux-tu te présenter un peu ?

*Je m'appelle Sandra, j'ai 35 ans, policière depuis 2014, OPJ de nuit à Paris et sportive depuis toujours, passionnée par les disciplines d'endurance (cyclisme, course à pied et triathlon).*

### Tu es une habituée des épreuves du calendrier TEAM POLICE de la FSPN, qu'est-ce qui te motive à venir sur ces événements ?

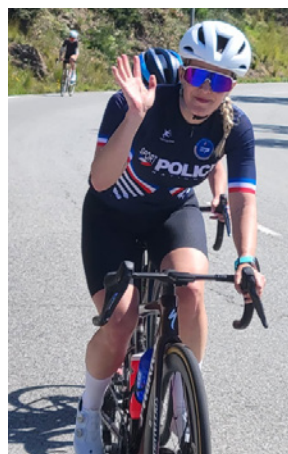
*Ces épreuves sportives rassemblent des collègues venant de toute la France, de tous grades, autour de valeurs communes autour du sport. On sort du cadre professionnel tout en restant dans un esprit de corps très fort. Certaines épreuves peuvent être très exigeantes. Il y a une vraie fierté à représenter la police nationale dans ce cadre-là.*

*De plus, nous bénéficions d'une prise en charge particulière lors de ces événements, de la réception du dossard, à l'après course grâce au staff de la FSPN.*

*C'est ce mélange qui me donne envie de m'y engager régulièrement.*

**Le cyclisme/course à pied est un sport exigeant qui doit te demander une grosse charge d'entraînement, comment arrives-tu à gérer cela en plus de ton travail ?**

*C'est un équilibre qui demande de la discipline. Actuellement je pratique 12 à 15h de sport par semaine. J'ai choisi d'être accompagnée d'un coach qui planifie mes entraînements en s'adaptant à mon rythme de travail de nuit. Pour être constante, il a fallu accepter les contraintes liées à mon métier (notamment la fatigue liée au travail de nuit) et donc prévoir au moins un jour de repos (sportif) par semaine, en général entre 2 nuits de travail.*



### Quels sont tes prochains objectifs sportifs ?

*Le marathon de Paris le 12 avril,*

*Le triathlon des forces de sécurité (avec la Team Police FSPN) le 2 mai, format L,*

*Le championnat de France police de cyclisme au Mont Ventoux le 23 mai,*

*La cyclosportive « la vache qui Rit » avec la Team Police FSPN le 31 mai sur le parcours de 114km.*

*Et pour finir l'Ironman de Tours le 14 juin !*

*En parallèle, je souhaite continuer à progresser en cyclisme et performer avec l'équipe de France de cyclisme que j'ai intégré cette année.*

### En quoi la FSPN est-elle importante pour toi ?

*La FSPN joue un rôle essentiel dans ma vie aujourd'hui. Elle me permet de concilier mon métier et ma passion pour le sport. La FSPN offre un cadre structurant qui m'a donné des opportunités, notamment d'accéder à un niveau*

comme l'équipe de France Police.

Au-delà de ça, elle porte des valeurs de dépassement de soi et de collectif, valeurs que je retrouve dans mon métier.

## / 3. LES SALARIES DE LA FSPN

La FSPN compte 31 permanents mis à disposition par le ministère de l'Intérieur.

Ces policiers assurent la gestion et l'organisation du sport pour 40 000 licenciés.

**Aucune autre fédération ne compte si peu de salariés pour autant de licenciés, qui ne cessent d'augmenter.**

### Interview de Marc Lebon,

Directeur Général de la FSPN



Bonjour Marc, pouvez-vous vous présenter un peu, quel a été votre parcours jusqu'à devenir Directeur Général de la FSPN ?

Bonjour à tous,

Je peux d'emblée dire que mon parcours est très atypique, et occuper aujourd'hui le poste de directeur général de la FSPN est une belle illustration d'une vie professionnelle faite de rencontres, de hasards et d'opportunités qu'il faut saisir pour tenter l'aventure.

Je suis issu de la 51<sup>e</sup> et dernière promotion d'officiers de paix.

Entré à l'école de Nice en septembre 1994 avec le képi, j'en suis sorti avec la casquette, après la réforme des corps et carrières qui a fusionné les corps des inspecteurs et des « OP ».

Parisien d'origine, c'est au commissariat central du 20<sup>e</sup> arrondissement, début 1996 que j'y ai commencé ma carrière encore sur le modèle « officier de paix », avec les brigades de voie publique de jour (J1, J2 et J3) pendant un peu moins de 3 ans, le temps que la PP mette en application la réforme.

Informé courant 1998 par un camarade de promotion qu'un poste était vacant place Beauvau au SSMI (Service de Sécurité du ministère de l'Intérieur, aujourd'hui SDLP/SDS), à l'époque rattaché au cabinet du DGP (je découvrais en même temps qu'il y avait un autre monde en dehors de la PP), j'y suis parti et y ai servi de 1998 à 2002.

En 2002, à la demande de mon TI de l'époque (merci Dominique G !!!), je suis parti en Corse, après avoir accepté sa proposition de reprendre le commandement du GPPN (Groupe de Protection de la Police Nationale), créé en 1998 par le RAID après l'assassinat du préfet Erignac.

Je n'avais jamais mis les pieds sur l'Île de Beauté, il a fallu faire un saut dans l'inconnu, en famille, dans un contexte sécuritaire et politique mouvementé.

Placé sous le commandement du chef du SSMI et du préfet de région Corse, j'y ai exercé de 2002 à 2008. Les premières années ont été

difficiles, mais humainement extraordinaires. Après presque sept ans, avec des enfants encore petits mais qui grandissaient (la dernière est d'ailleurs née là-bas), il a fallu faire un choix : « poser les valises » et profiter de la vie en maîtrisant son poste, ou rentrer sur le continent et se relancer dans autre chose.

Tous mes collègues m'ont pris pour un fou, mais je suis revenu à Paris, au cabinet du DGPN, en charge du SVOPN (Service de Veille Opérationnelle de la Police nationale), de fin 2008 à début 2017. Ce fut un poste exigeant, dans des années compliquées : gestion de crises liées aux attentats, création de l'état-major, du CIPN... mais avec la certitude de ne jamais vivre deux journées identiques.

En 2017, changement d'univers. Apprenant que le poste de chargé de mission « professions exposées » devenait vacant à la DCS (Délégation aux Coopérations de Sécurité du MI/SG, aujourd'hui DEPSA), j'ai dû changer de paradigme et travailler avec le secteur privé, aux côtés de grandes institutions ou fédérations professionnelles particulièrement victimes de la malveillance ou exposées au risque d'attentat : transporteurs de fonds, buralistes, professionnels de santé, centres commerciaux, opérateurs téléphoniques, représentants des cultes... Il fallait alors les conseiller, créer des partenariats et mettre de la sûreté partout.

Début 2023, je rencontre, au détour d'un couloir de Beauvau, un camarade officier de gendarmerie qui m'annonce qu'un poste à la CNSJ (Coordination Nationale pour la Sécurité des Jeux) allait se libérer. L'idée de travailler à la sécurisation de la Coupe du monde de rugby 2023 puis à celle des JOP 2024 m'a immédiatement séduit. J'ai finalement relevé le challenge en revenant au cabinet du DGPN comme adjoint au conseiller « JOP ».

Inutile de dire que, durant dix-huit mois, l'équipe constituée a dû faire face à une activité intense, dans un univers particulièrement exigeant où il n'était pas envisageable de ne pas satisfaire nos plus hautes autorités avec de « l'à peu près ». Il fallait réussir !

Et c'est encore « par hasard », en discutant avec la collègue officier de liaison de la DNPJ, que j'apprends en août 2024 – à quelques semaines

de la fin de la mission « JOP » (alors qu'il fallait songer à se « recaser ») – que le poste de directeur général de la FSPN était vacant.

J'envoie immédiatement un mail à Madame Jullien, alors présidente. Nous nous rencontrons, je postule et les choses s'enchaînent assez rapidement, puisque je prends mes fonctions le 14 octobre 2024.

L'univers associatif de la FSPN n'est pas une découverte en ce qui me concerne. Je suis licencié dans plusieurs structures depuis plus de 35 ans, moniteur fédéral de plongée depuis 15 ans, initiateur d'aviron depuis 10 ans, président d'une association et trésorier d'une autre.

Je sais ce que l'engagement bénévole représente en termes d'investissement personnel, de difficulté à satisfaire les demandes et à remplir ses obligations statutaires, souvent avec peu de contreparties ou de remerciements de la part des autres adhérents, qui se comportent parfois davantage en consommateurs.

**La FSPN est actuellement dans une période de mutation, son nombre de licenciés augmente fortement depuis quelques années, comment expliquez-vous ce succès auprès des policiers et agents administratifs ?**

La FSPN occupe une place singulière dans le paysage policier puisqu'elle a pour vocation, depuis près de 80 ans, de développer la pratique sportive au sein des services afin de contribuer à l'entretien de la condition physique et morale des agents. Celle-ci est essentielle à l'exercice de métiers exigeants et éprouvants, aussi bien pour les personnels actifs que pour les personnels administratifs, techniques et scientifiques (PATS).

Présente sur l'ensemble du territoire national, elle offre la possibilité à chacun, pour un coût très modique, de pratiquer librement une activité sportive ou de détente. Désormais, depuis que deux heures de sport hebdomadaire ont été rendues obligatoires pour les policiers actifs, elle permet également de répondre à cette exigence sur le temps de service.

Dans ce contexte, il est évident que les policiers qui n'étaient pas encore adhérents de la FSPN ont pu trouver, presque partout, à proximité de leur service, une association affiliée et/ou une salle de sport équipée leur permettant de s'engager dans cette pratique.

*Il s'agit désormais d'entretenir cette dynamique d'adhésions « utiles » (les licenciés de la FSPN étaient environ 25 000 fin 2024 ; ils étaient plus de 40 000 fin 2025), afin de démontrer qu'elle répond à l'intérêt des services, même si subsistent encore certaines réticences à faciliter l'accès à cette pratique sportive.*

### **Comment accompagnez-vous les petites structures locales ?**

*La FSPN, forte d'une organisation territoriale structurée en huit ligues régionales et de ses 31 policiers mis à disposition, est présente sur la quasi-totalité du territoire national, en métropole comme en outre-mer.*

*En plus de l'organisation et l'animation d'événements sportifs ou de cohésion, locaux ou nationaux, les « permanents » de ligue ont pour mission d'aider au développement des structures associatives et de les accompagner tout au long de leur vie administrative : organisation des assemblées générales, rédaction des procès-verbaux, déclarations en préfecture, ou encore supervision de la tenue des comptes lorsque cela est nécessaire.*

*Plus de 500 associations sont aujourd'hui affiliées à la FSPN. Les 24 permanents en ligue se déplacent donc très régulièrement pour aller à la rencontre des dirigeants, tous bénévoles et pas toujours disponibles et pour de bonnes raisons (cycles, horaires décalés, congés...). Il faut en effet garder à l'esprit qu'une association repose souvent sur la bonne volonté d'un très petit nombre de collègues, prêts à donner de leur temps et à accepter les contraintes et les responsabilités que cela implique.*

*Le nouveau projet sportif fédéral de la FSPN, transmis au ministère des Sports et validé dans le cadre du renouvellement de son agrément sport, prévoit de renforcer encore l'accompagnement et la structuration du réseau associatif. Il convient désormais de trouver les outils les plus adaptés – guides pratiques, réunions en présentiel ou en visioconférence – en conciliant disponibilité, efficacité et maîtrise des coûts.*

*C'est l'un des défis que la FSPN devra relever rapidement afin de répondre à une demande forte et croissante.*

### **Dans ce modèle de fédération multisports, quels sont les facteurs clés de succès pour performer dans plusieurs sports à la fois ?**

*Le premier facteur est l'existence d'un socle important de licenciés. Plus la pratique sportive est accessible et diffusée largement, plus la probabilité de voir émerger des athlètes talentueux est élevée. Le sport de masse constitue donc un véritable vivier de détection, permettant d'identifier des sportifs capables d'atteindre un niveau supérieur.*

*La présence d'un réseau d'associations locales structurées sur l'ensemble du territoire facilite l'accès à la pratique et permet d'organiser des compétitions régulières. Ce maillage territorial favorise la continuité entre pratique de loisir, compétition locale ainsi que l'accès à des niveaux plus compétitifs.*

*Pour performer dans plusieurs sports, il est essentiel de s'appuyer sur une organisation technique par discipline : directeurs techniques nationaux, conseillers techniques de ligue, conseillers techniques départementaux, Conseillers techniques régionaux, capables de structurer l'entraînement, la détection et la participation aux compétitions.*

*Les coupes et championnats de France police comme les rencontres sportives régulières jouent un rôle central. Ces compétitions permettent non seulement de faire vivre la pratique sportive, mais aussi d'identifier les athlètes les plus performants et de les accompagner vers des compétitions de niveau supérieur.*

*En combinant ces différents leviers – base large de pratiquants, réseau associatif dynamique – structuration technique et valorisation de la performance – une fédération multisports peut réussir à faire coexister sport pour tous et excellence sportive dans plusieurs disciplines.*

### **Comment la FSPN arrive-t-elle à concilier sport de masse et performances de haut niveau ?**

*La Fédération sportive de la police nationale (FSPN) parvient à concilier sport de masse et performances de haut niveau grâce à un modèle original qui repose sur plusieurs équilibres : un réseau associatif dense, une offre multisports large et une valorisation des parcours d'excellence, comme nous venons de le voir.*

La priorité historique de la FSPN reste le développement d'une pratique sportive accessible au plus grand nombre de policiers. Avec plus de 500 associations affiliées et une cinquantaine de disciplines proposées, la fédération permet aux agents de pratiquer une activité physique régulière au plus près de leur lieu de travail.

Ce maillage territorial favorise une pratique simple, peu coûteuse et compatible avec les contraintes du métier. Il s'appuie surtout sur l'engagement des bénévoles et sur l'existence d'infrastructures sportives au sein ou à proximité des services. Ce sport de masse constitue la base du modèle fédéral : il entretient la condition physique des agents, renforce la cohésion et développe une culture sportive commune.

Cette large base de pratiquants constitue également un vivier pour l'émergence de sportifs particulièrement talentueux. Afin d'accompagner le développement de certaines disciplines, notamment celles engagées dans les compétitions de l'USPE (Union sportive des polices d'Europe), la FSPN s'appuie sur des directeurs techniques nationaux (DTN). Ceux-ci profitent des compétitions internes, ainsi que des championnats locaux, régionaux et nationaux, pour détecter et identifier des athlètes susceptibles d'atteindre un haut niveau dans leur discipline.

La FSPN joue alors un rôle d'accompagnement : elle facilite l'accès aux compétitions, soutient les sportifs engagés dans des parcours de performance et valorise leurs résultats. De nombreux policiers se distinguent ainsi dans les compétitions nationales, européennes ou internationales, représentant à la fois leur discipline et leur administration.

La cohabitation entre sport de masse et sport de haut niveau est également rendue possible par une culture partagée. Dans le cadre associatif policier, les sportifs de haut niveau côtoient les pratiquants amateurs, participent aux mêmes événements et partagent les mêmes valeurs : rigueur, solidarité, engagement et dépassement de soi.

Cette proximité évite la création d'un système séparé entre élite et pratiquants ordinaires. Au contraire, les performances individuelles

deviennent un facteur d'émulation pour l'ensemble du réseau.

En s'appuyant sur une base très large de licenciés tout en valorisant les parcours d'excellence, la FSPN réussit à maintenir un équilibre entre accessibilité et performance. Le sport de masse nourrit la performance, tandis que les résultats des athlètes de haut niveau contribuent au rayonnement et à l'attractivité de la fédération.

**Depuis 1947 et la création de la fédération, le principal soutien financier de la FSPN est le ministère de l'Intérieur. Pourquoi selon vous, ce soutien est-il capital ?**

Le soutien financier du ministère de l'Intérieur est capital pour la FSPN pour plusieurs raisons, qui vont bien au-delà de la simple subvention.

Le financement ministériel permet de proposer aux personnels de la police nationale (actifs et PATS) une pratique sportive à coût très modique, voire gratuite pour certaines activités. Sans ce soutien, le prix des licences serait au minimum 3 fois plus élevé et pourrait devenir un frein à la participation, notamment pour les agents en poste dans des zones moins favorisées ou pour les personnels administratifs et techniques.

La FSPN compte plus de 500 associations affiliées et des centaines d'événements chaque année. Le soutien financier du ministère permet de soutenir le réseau associatif, d'entretenir les équipements sportifs et de financer les événements locaux et nationaux, essentiels à la cohésion et à la dynamique fédérale.

Pour qu'une fédération multisports puisse concilier sport de masse et performance de haut niveau, elle doit investir dans le suivi technique, les directeurs techniques nationaux, les entraîneurs et les permanents de ligue. Le financement public garantit que ces ressources humaines qualifiées soient disponibles pour encadrer, former et accompagner les licenciés.

Le sport policier n'est pas seulement une activité de loisir : il contribue à la condition physique, la santé et la cohésion des forces de l'ordre. Le soutien du ministère reflète la reconnaissance institutionnelle de ces enjeux et renforce la légitimité de la FSPN comme outil de performance et de bien-être au service de l'institution.

*La FSPN accompagne des policiers sportifs dans des compétitions de haut niveau, parfois à l'étranger. Le financement ministériel permet de couvrir les déplacements, l'équipement et la logistique, ce qui serait difficile à financer uniquement par les cotisations des adhérents.*

*En résumé, ce soutien est capital, car il permet à la FSPN de remplir pleinement sa double mission : développer le sport pour tous les agents de la police nationale et accompagner les sportifs vers l'excellence, tout en consolidant la cohésion et l'image de la Police nationale.*

**Pour terminer, vous êtes un Directeur Général sportif, avez-vous des objectifs sportifs personnels à court terme ?**

*Le sport a toujours fait partie, et encore aujourd'hui, de mon univers, avec une pratique régulière, plutôt touche-à-tout que spécialiste d'une discipline.*

*Ce sont surtout les défis qui me stimulent. Je ne suis pas un bon nageur, mais à peine arrivé en Corse, mes collègues me parlent de la traversée du golfe d'Ajaccio à la nage (8 km en PMT) : ce sera fait. Je ne suis pas un grand coureur non plus, mais avec des amis nous nous engageons sur des marathons (Paris, New York).*

*À 30 ans, je débute l'aviron dans un groupe d'anciens très bons compétiteurs : ce seront des têtes de rivière un peu partout en Europe (Londres, Turin, Séville, Berlin, Amsterdam, Zagreb, Budapest...) et Boston (USA).*



**Marc Lebon sur le Paris-Versailles 2025**

*Il y a 10 mois, ce fut la montée du Mont Ventoux par Bédoin, bien que je ne fasse jamais de vélo...*

*Alors, pour les projets 2026, ce sera dix jours de plongée au Mozambique et une semaine de trek en Guyane. Et pour 2027, si vous avez une idée, je suis preneur... J'aime beaucoup marcher en montagne : après les volcans d'Auvergne en 2025, pourquoi pas un vrai défi (l'ascension du Kilimandjaro ?).*

**Merci !**

## **/ 4. TEAM POLICE / SPORT DE MASSE**

Comme chaque année la FSPN a organisé des TEAM POLICE sur tout le territoire français.

Retrouvez quelques photos de ces beaux regroupements qui ravissent toujours plus de licenciés.



## **/ 5. CHAMPIONNATS DE FRANCE / COUPES DE FRANCE :**

Comme tous les ans, la FSPN organise les championnats de France dans différentes disciplines où les meilleurs licenciés de chaque ligue peuvent se mesurer pour devenir champion(ne)(ne)s de France Police.

Retrouvez ci-dessous quelques photos des compétitions de 2025.



*Championnat de France  
de Trail 2025*



*Coupe de France  
de Handball 2025*

*Championnat de France  
de Beach Volley 2025*



*Championnat  
de France TIPA*

## **/ 6. CHAMPIONNATS USPE**

La France par son histoire a créé l'Union Sportive des Polices d'Europe. La FSPN comme chaque année participe aux championnats USPE.



*L'équipe de France de Lutte a réalisé une campagne européenne exceptionnelle en rapportant 3 médailles d'argent et 2 médailles de bronze en Croatie à Zagreb.*



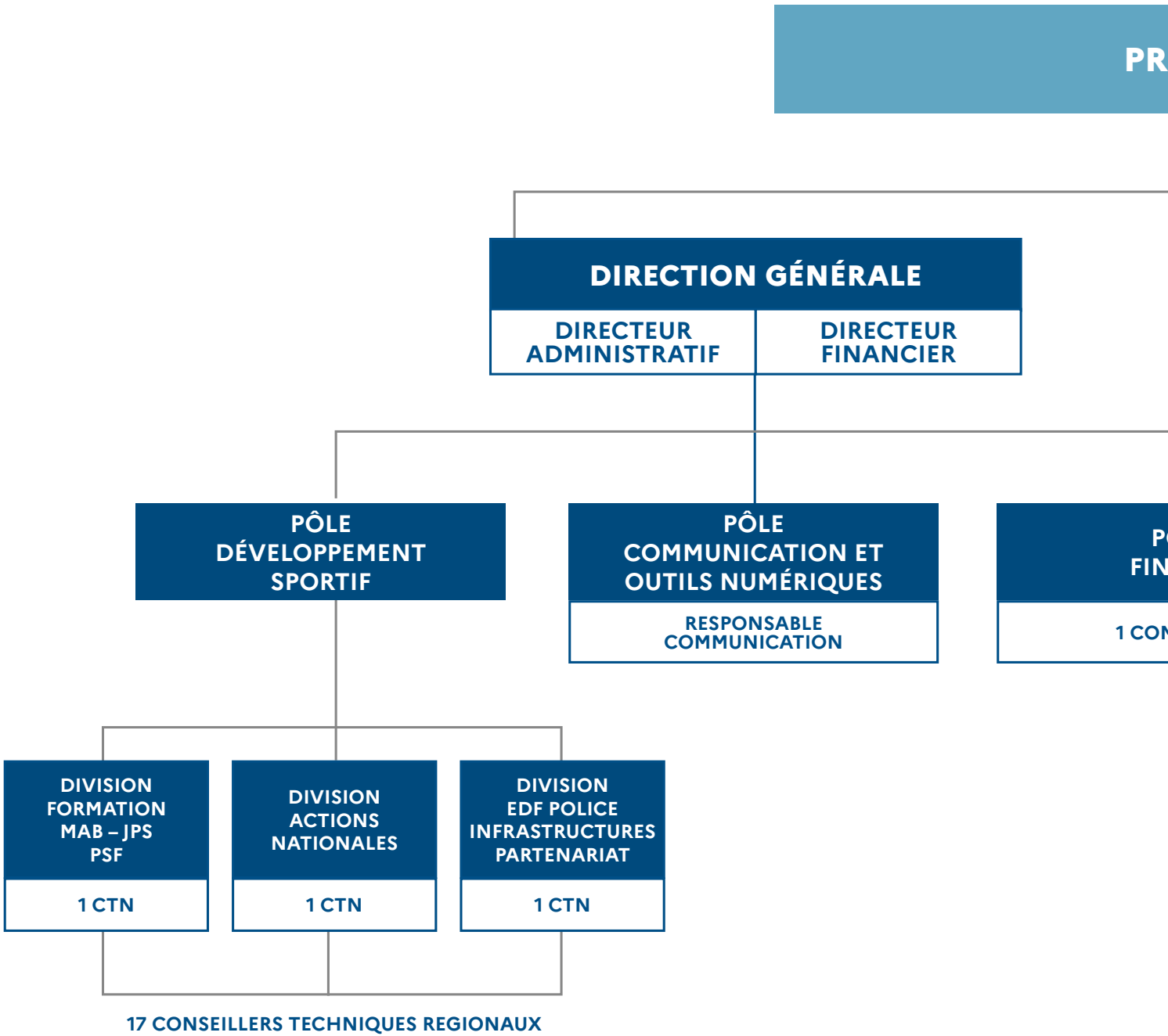
*L'équipe de France d'athlétisme participait au Championnat d'Europe de Cross USPE à Soest aux Pays Bas. L'équipe masculine prend la médaille d'argent (2<sup>e</sup>). Nos deux athlètes féminines se classent dans les 25 premières de leur course.*

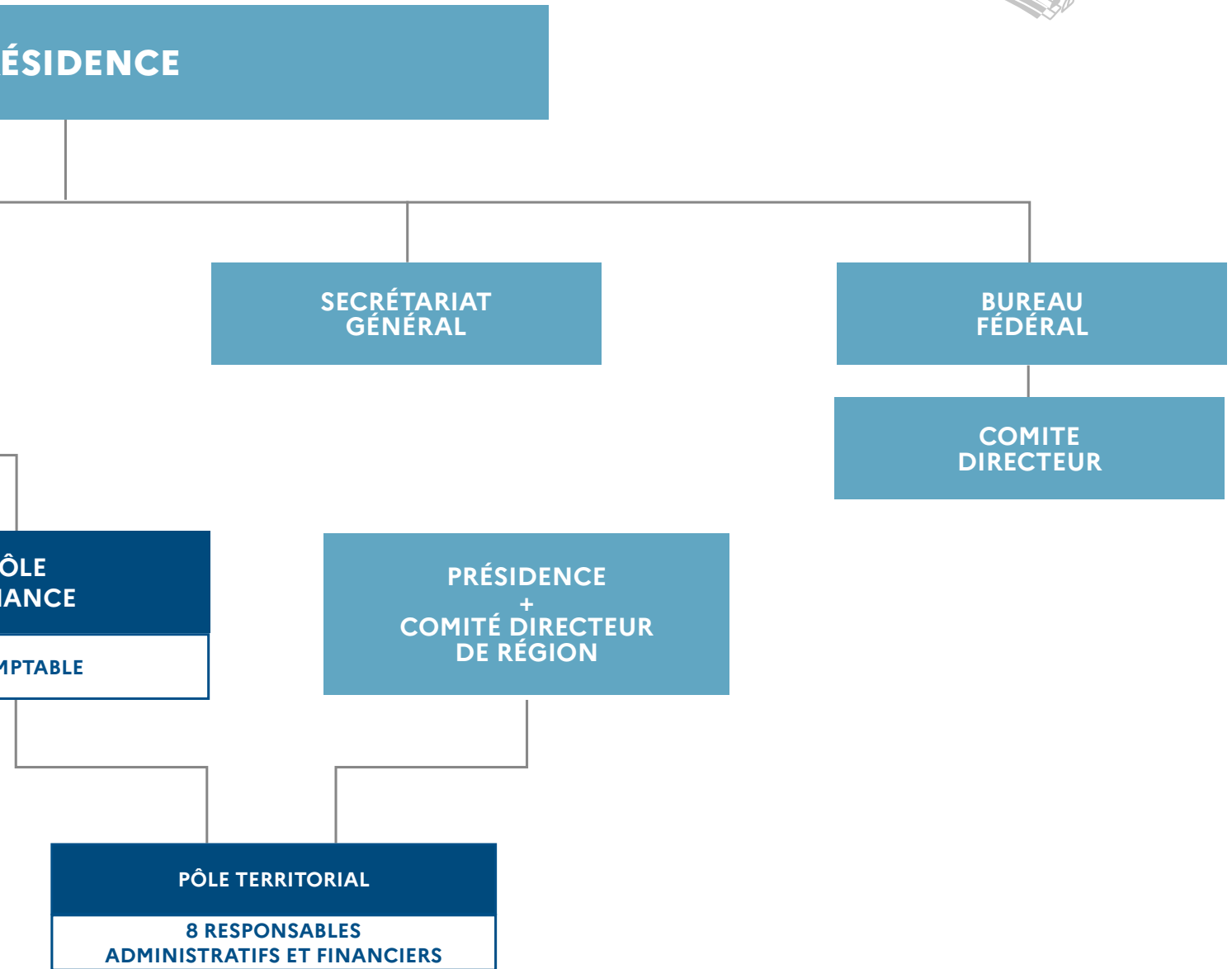


*L'équipe de France Handball termine 5<sup>ème</sup> des Championnats d'Europe USPE*

# ORGANIGRAMME

# FSPN

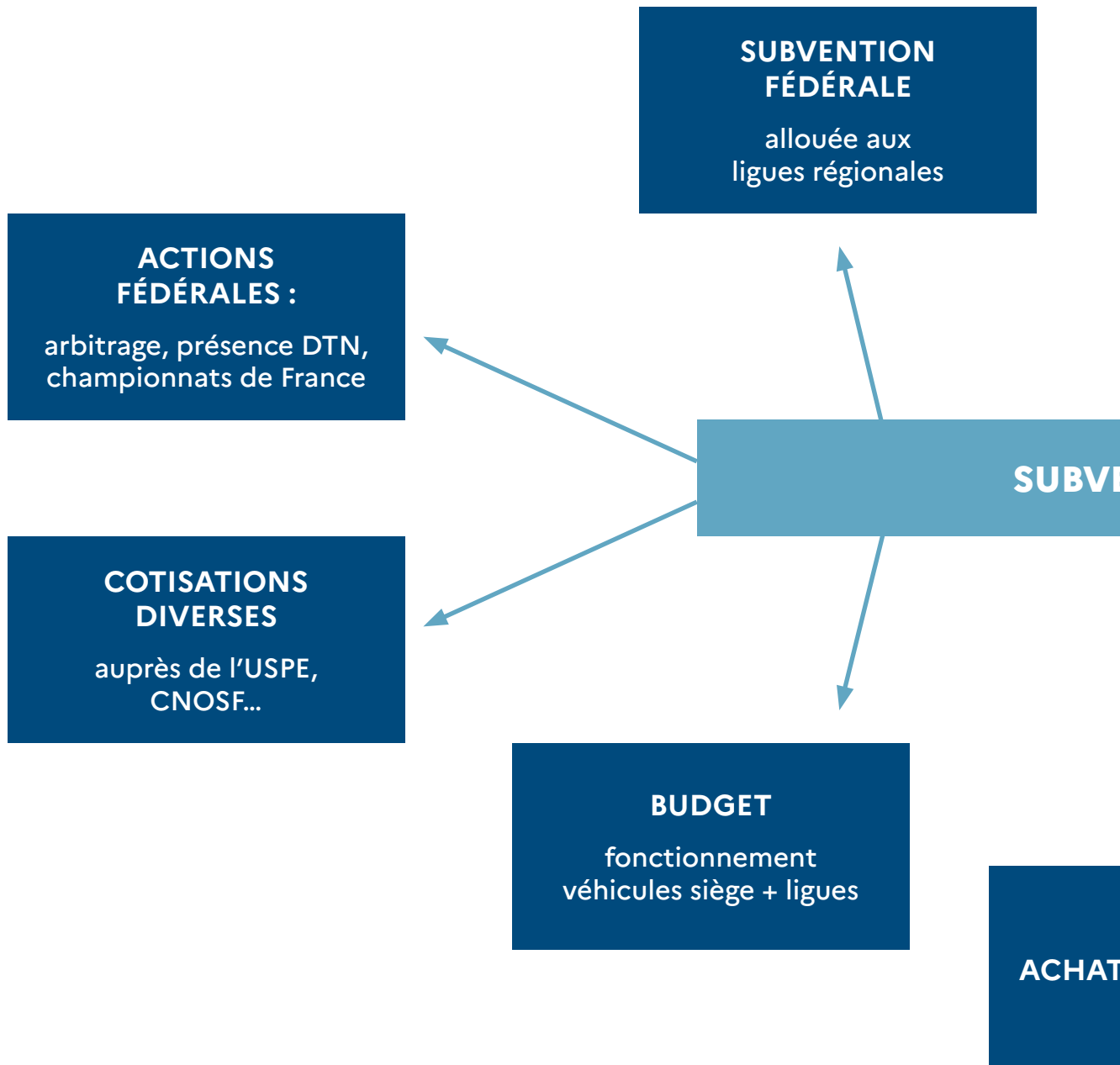


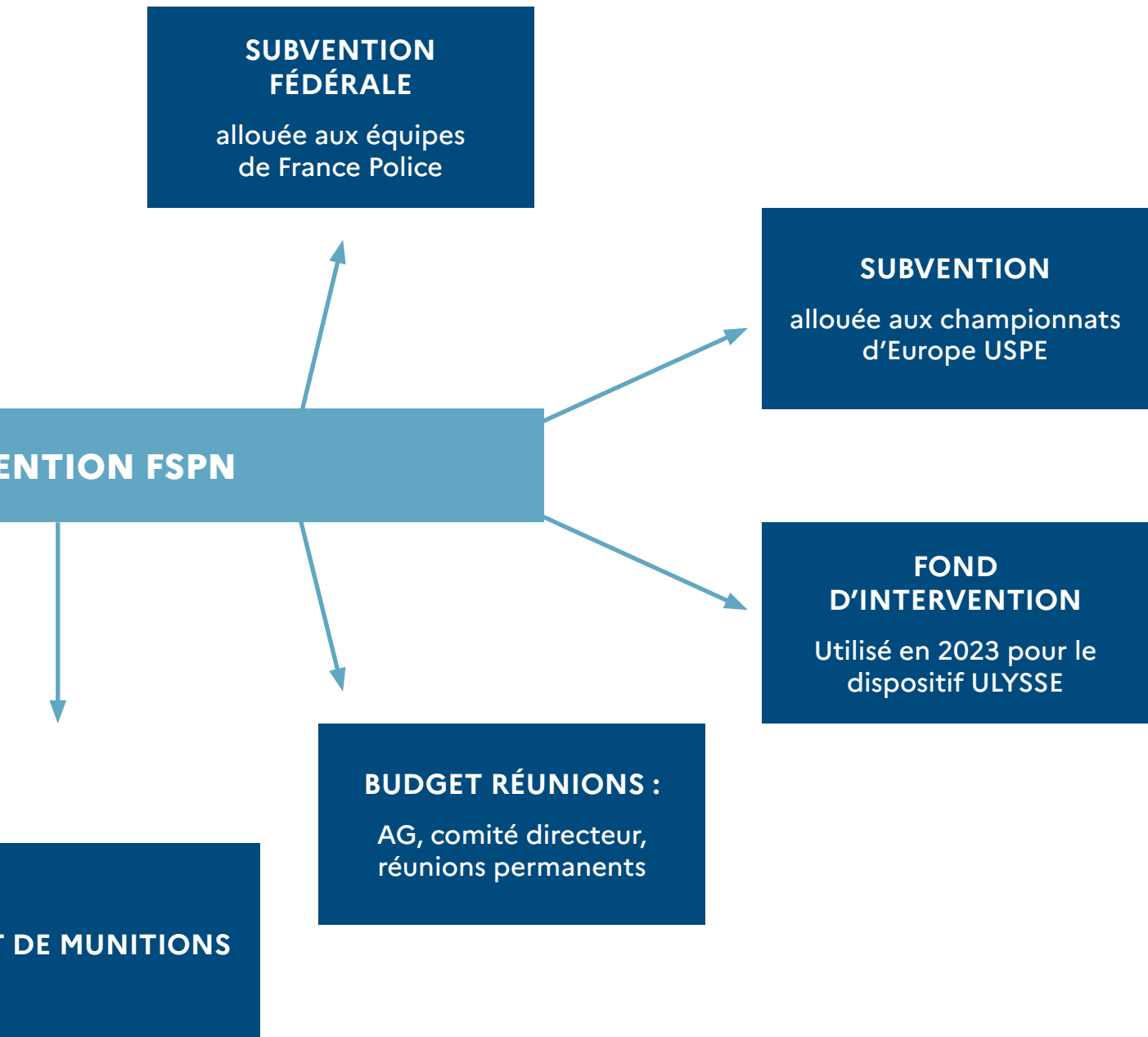


■ ÉLUS

■ PROFESSIONNELS

# BUDGET FSPN





■ ÉLUS

■ PROFESSIONNELS

## AVEC LE SOUTIEN DE

Avec la participation de



## NOS PARTENAIRES :





